

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VILLEBON-SUR-YVETTE**

Villebon-sur-Yvette, le .....

Aide sollicitée : .....

Pièces à fournir (indispensables pour la constitution du dossier) :

- Livret de famille et pièces d'identité des adultes
- Attestation Vitale (Sécurité Sociale)
- Dernière notification de la CAF
- 3 derniers bulletins de salaires de toutes les personnes vivant au foyer
- Titre de pension ou de retraite (dernier talon de mandat)
- Dernière quittance de loyer (ou échéancier si accession à la propriété)
- Dernière facture d'EDF ou échéancier
- Dernière facture d'Eau
- Avis d'imposition ou de non imposition sur l'année N-2
- Taxe d'habitation + Taxe foncière de l'année
- Notification des ASSEDIC
- Montant mensuel des frais de cotisation mutuelle
- Montant mensuel des frais de transport
- Montant mensuel des frais de cantine, garderie, centre de loisirs ou crèche
- Montant de l'assurance habitation et voiture
- Pensions alimentaires versées
- Remboursement de crédits
- Jugement de divorce ou de séparation
- .....
- .....
- .....
- .....

*Le Service d'Action Sociale est ouvert  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 14 h à 17 h.*

Rapporter la présente liste avec les pièces demandées, au Service d'Action Sociale - Tél. 01 69 93 56 38.